

Extrait du registre
des délibérations du conseil
communautaire de la communauté de
communes Sauer Pechelbronn

séance du 21/09/2015

Date de la convocation:
15/09/2015
Date d'affichage:
16/09/2015

L' an 2015 et le 21 Septembre à 19 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, maison des services et des associations à Durrenbach sous la présidence de HAAS Jean-Marie, délégué(e) titulaire.

Nombres de membres:
Afférents au conseil
communautaire : 35
En exercice : 35
Votants : 30

Présents : Tous les délégués (ou suppléants) sauf :

Absent(s) : Mme LEDIG Evelyne, MM : ATZENHOFFER Alphonse, SCHERTZ Christophe, THALMANN Alfred

Excusé(s) : M. SCHNEPP Franck

Secrétaire de séance :

M. ISEL Roger.

Réf : 130.2015
Vote : A la majorité
Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 1
Mention exécutoire : Non

130.2015 : Rapports d'activités 2014 de la communauté de communes et des différents services-partenaires.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes,

Vu le projet de rapport d'activités 2014 de la communauté de communes ainsi que de ses annexes,

Vu le rapport d'exploitation de la chaufferie intercommunale « l'écorce » et de son réseau de distribution de chaleur,

Vu la présentation le 03/06/2015 en réunion de travail du rapport d'exploitation 2014 de l'infrastructure par l'exploitant au vice-président référent et au bureau d'études ASSIST,

Vu l'avis du bureau exécutif,

Entendu la présentation de M Alain COCHEPIN, du bureau d'études ASSIST,

Entendu l'exposé du président,

Entendu l'exposé du vice-président M. Alain FUCHS,

Envoyé en préfecture le 05/10/2015
Reçu en préfecture le 05/10/2015
Affiché le 
ID : 067-200013050-20150921-DD_CC_130_2015-DE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité, une abstention, décide :

- **D'acter de la présentation du rapport d'activités de l'exercice 2014 de la communauté de communes,**
- **D'acter de la présentation du rapport d'exploitation de l'exercice 2014 de la chaufferie intercommunale « l'écorce » et de son réseau de distribution de chaleur,**
- **De demander au président de communiquer le rapport d'activités de la communauté de communes à l'ensemble des communes membres.**

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 28/09/2015

*Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623
du 22 juillet 1982*

Le président,
Jean-Marie HAAS

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS
PREFECTURE DE HAGUENAU -
WISSEMBOURG le :

et publication ou notification du :

